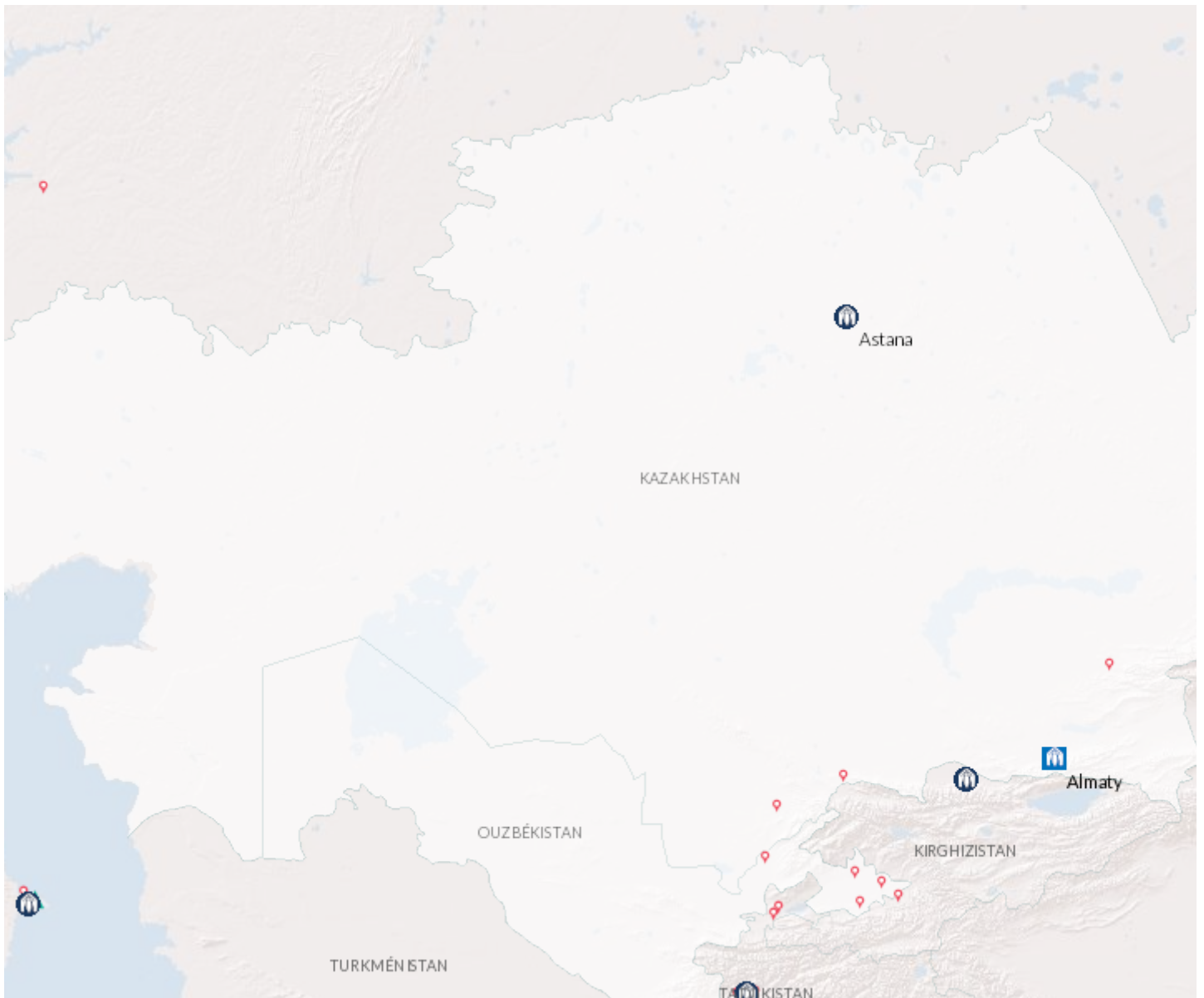


Rapport de fin d'année 2017

31/7/2018

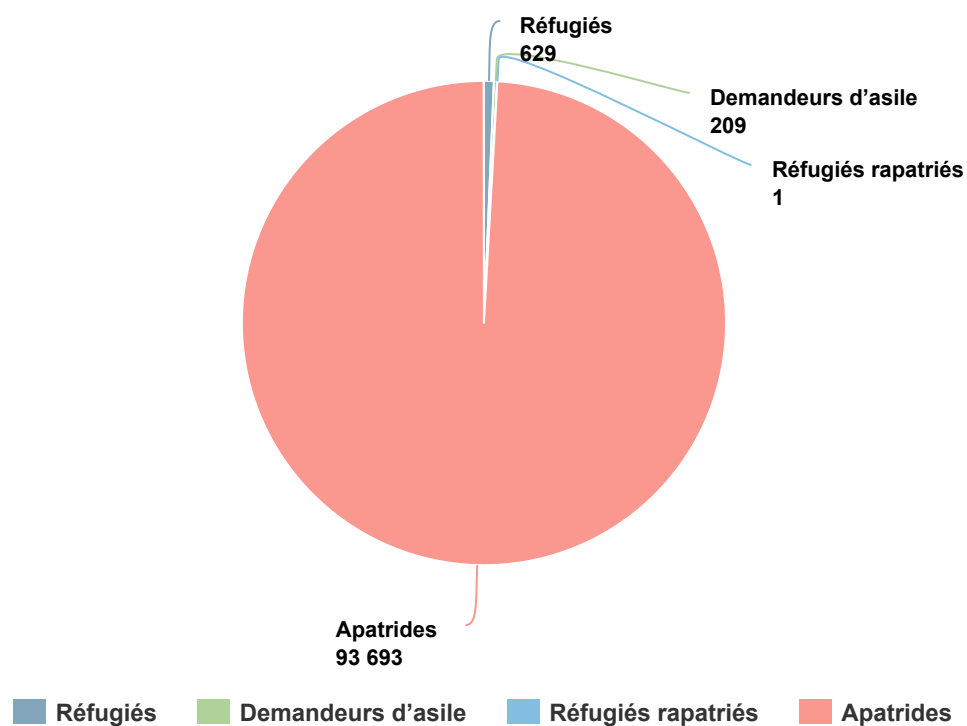
Opération: Kazakhstan – Bureau régional



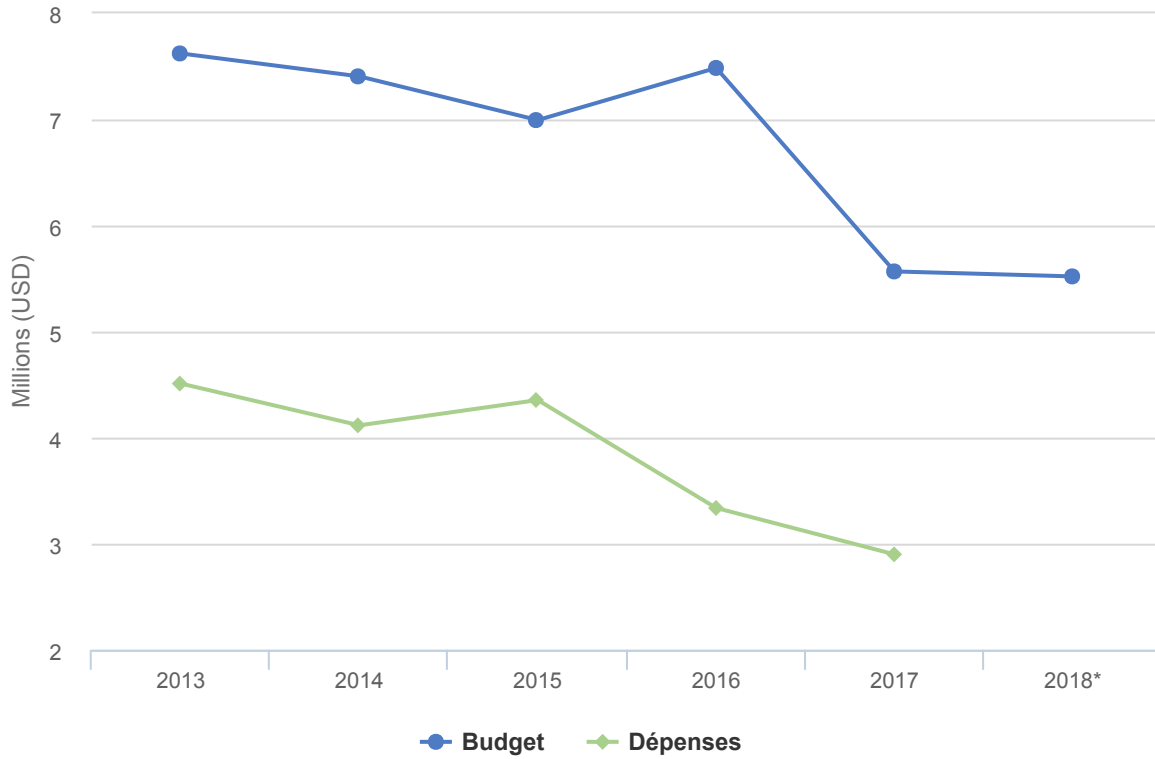
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 1% EN 2017

2017	94,532
2016	95,795
2015	95,524



Budgets et Dépenses - Kazakhstan – Bureau régional



Contexte opérationnel

En 2017, le Kazakhstan a accueilli des événements internationaux d'envergure, notamment l'Expo 2017 et plusieurs cycles de négociations sur la paix en Syrie. Le pays est également devenu membre du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2017-2018. En qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité pendant ces deux années, le Kazakhstan entend en particulier attirer l'attention nécessaire sur la prévention des conflits et sur d'autres problèmes que connaît la région, y compris en lien avec la situation de l'Afghanistan qui fait partie intégrante de l'Asie centrale.

En 2017, le pays a adopté des amendements à la Constitution, visant à transférer une partie des fonctions présidentielles au Gouvernement et au Parlement. La nouvelle Constitution a également instauré une règle de déchéance de nationalité pour la commission de crimes terroristes.

Tendances démographiques

Fin 2017, le Kazakhstan accueillait quelque 600 réfugiés et 200 demandeurs d'asile. Le nombre de demandeurs d'asile a légèrement augmenté, de 7 pour cent, par rapport à la fin de l'année 2016. La plupart des demandeurs d'asile étaient, comme les années précédentes, originaires d'Afghanistan ; d'autre part, il n'y a pas eu de nouveaux arrivants en provenance des pays limitrophes membres de la Communauté d'États indépendants. En 2017, huit réfugiés ont été naturalisés et 29 réfugiés ont reçu une carte de résident permanent.

Au 31 décembre 2017, quelque 6 830 apatrides étaient enregistrés par le Gouvernement du Kazakhstan et près de 1 310 personnes de nationalité indéterminée étaient enregistrées par les partenaires juridiques du HCR.

Selon les autorités, toutes les personnes qui ont demandé l'asile dans les aéroports internationaux ont eu accès aux procédures d'asile, alors qu'aucune demande d'asile n'a été déposée aux frontières terrestres.

Chiffres clés

- 100% des réfugiés et des demandeurs d'asile ont eu accès aux services de santé primaire
- 910 apatrides ont bénéficié d'une aide juridique
- 130 ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile vulnérables ont reçu des allocations en espèces à usages multiples
- 18 interventions de plaidoyer ont été menées afin d'assurer la qualité des procédures gouvernementales de détermination du statut de réfugié

Principales réalisations

- En 2017, 8 réfugiés ont été naturalisés et 29 réfugiés ont obtenu une carte de résident permanent. Ceci était dû en partie à l'application de la nouvelle législation, qui a assoupli les conditions d'obtention du statut de résident permanent pour les réfugiés.
- Près de 1 380 apatrides ont été naturalisés au Kazakhstan.

Besoins non satisfaits

Si les personnes relevant de la compétence du HCR et enregistrées par les pouvoirs publics ont accès au système de santé national, le volume des services disponibles est limité et n'inclut pas les traitements médicamenteux ni les opérations chirurgicales spécialisées et d'importance vitale.

Les réfugiés reconnus comme relevant du mandat du HCR n'ont pas accès aux services nationaux et sont donc

totalemment dépendants de l'aide de l'organisation.
